MAIRIE DE PARNES

Parnes, le 3 novembre 2026

AVIS

Le Conseil Municipal se tiendra
Le lundi 9 novembre 2026
A 20H30
Dans les locaux de la mairie

Ordre du jour

*Désignation du Secrétaire de séance,

*Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 septembre 2026,

*Point sur les dossiers d'urbanisme

*Délibérations :

- Approbation du rapport annuel de la SPL INGE'OISE (anciennement ADTO SAO)
- Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) – Rapport d'activités 2025
- Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des investissements budgétisés dans l'année 2026
- Résiliation de l'adhésion au Comité des Œuvres Sociales du Personnel Territorial de l'Oise (COS60)
- Création d'un emploi permanent de secrétaire générale de maire à temps non complet
- Modalités de remise aux anciens du geste d'amitié
- Modification du règlement intérieur des salles d'activités et de leurs accessoires : tables et bancs
- Attribution et passation du contrat d'assurance de la commune
- Suppression d'un emploi permanent d'agent technique à temps complet
- Adhésion au CNAS

Sous réserve retour du CST

Questions diverses

MAIRIE DE PARNES 60240

Le Maire,
Frédéric RICHEVAUX

19, rue Arthur Lefrançois
60240 Parnes
Permanence : Mardi 17h30 – 19h30 & Vendredi 16h30 - 18h

☎03.44.49.91.14
mairie@parnes.fr